

PV DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 10/03/2022

Présents : Mme Pabot, Mme Crozet, Mme Pouget, Mme Lafontaine, M. Barbier, M. Rossi, Mme Ferreira, Mme Ait Braham, Mme Debly, Mme Benazech, Mme Danyach, Mme Fabre, Mme Malassagne, Mme Gadalou, Mme Lanouilh, M. Duret, M. Gadalou.

Excusés : M. Touahmia, M. Bertucat, Mme Saccomano, Mme Albitar, M. Halberstadt, Mme Jamet, Mme Para.

1) Mise en place de la salle Snoezelen :

Les travaux de remise au propre de la salle ont été réalisés (peinture, sol ; ajout de prises électriques). Seuls les luminaires n'ont pas été changés (demande d'appliques avec variateur de lumière + étagère pour poste de musique). Pour rappel, l'achat du matériel a été effectué par L'APEHMD pour une somme de 8000€. A ce jour, une partie du matériel a été livrée. Nous sommes dans l'attente du reste. Nous espérons pouvoir effectuer la mise en place de la salle pour le mois de mars.

1

2) Point transfert de compétences AESH sur le temps de pause méridienne :

M. Danyach a présenté le transfert de compétences des AESH sur le temps de pauses méridiennes avec la reprise de responsabilités par la Mairie. Ce transfert s'est bien déroulé et M. Danyach a tenu à saluer le professionnalisme des collègues AESH avec qui elle fait le point chaque matin pour l'organisation et la confirmation du planning. La reprise du planning initial permettant un suivi de l'accompagnement des élèves sur ce temps a également été saluée.

Les représentants des parents sont cependant inquiets sur 2 points :

- La vacation des contrats qui induisent un risque d'arrêt de l'accompagnement.
Même si pour cette année, des garanties ont été données pour que cet accompagnement ne soit pas remis en cause, les questions restent pour la rentrée prochaine.
- D'autre part, l'arrêt de la délivrance des notifications de pauses méridiennes par la MDPH est également une source d'inquiétude pour les parents. En effet, ces derniers se demandent sur quels critères la Mairie va se baser pour décider d'un accompagnement ou pas pour leur enfant à la rentrée prochaine.

Les parents souhaiteraient avoir des éléments de réponse avant la fin de l'année scolaire.

3) Etat des lieux du travail réalisé avec les élèves, des événements à venir et des sorties/spectacles de fin d'année :

➤ **Dispositif ULIS A** (enseignants Mme Fabre et M. Halberstadt) :

- Projet Musique :

Pour rappel : projet musique/danse débuté en 2021, permet aux élèves de se déplacer au conservatoire de musique et danse de Clermont Ferrand où 2 danseuses d'une compagnie privée assistent les enfants dans la mise en mouvement de leur corps. Un musicien participe au travail réalisé en permettant aux enfants d'agir sur la lumière et les sons à l'aide d'un dispositif MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et de contacteurs. Le projet est financé en grande partie par l'APEHMD, par la DSDEN (via le projet adage) et la mairie de Clermont Ferrand qui finance aussi un bus afin que les enfants puissent se déplacer jusqu'au conservatoire. Le Conservatoire met 2 salles à disposition des élèves et de l'équipe accompagnant les élèves. Un « spectacle » avec une présentation finale du travail réalisé est programmé le 22 juin 2023.

2 réunions sont prévues avec les parents (1 pour l'ESHM, 1 pour Victor Hugo). Ces temps de rencontre ont 3 objectifs :

- Présenter de façon concrète le travail des enfants avec appui d'un petit film
 - Réfléchir à la participation active des élèves lors du spectacle
 - Voir la possibilité de diffusion du spectacle
-
- Les projets décloisonnement sur 2 temps avec la classe de référence de GS/MS , le projet Sens'as et Creatio avec le SESSAD APF, ainsi que les séances d'EPS adaptées avec M. Delcros ont toujours lieu et se tiendront jusqu'à la fin de l'année.
 - Les élèves du dispositif ULIS A participeront à un concours d'affiches sur le thème du champignon organisé par l'AMOPA (Association de l'ordre des palmes académiques). Les résultats seront mardi 28/03/23.

➤ **Dispositif ULIS B** (enseignantes : Mme Lanouilh et Mme Malassagne)

- Le déplacement au conservatoire du mercredi matin continue – Ce travail est mené conjointement avec Marie Sylvianne Buzin. *Pour rappel un travail est mené autour de la chanson et de la découverte d'instruments expérimentaux.*
- Les bancs de l'amitié intitulés “Pimp my Banch” a bien avancé ! L'équipe profite du conseil d'école pour remercier tous les parents pour leur participation (achats de

peinture et de pinceaux). Nous en profitons pour remercier également la Mairie qui s'est proposée de financer le vernis.

Pour rappel, cette idée repose sur une idée simple et fédératrice permettant :

- *de créer du lien : lorsqu'il y a un banc de l'amitié dans une cour de récréation, les enfants qui se sentent seuls peuvent simplement s'asseoir et attendre que d'autres plus extravertis ou socialement sécurisés leur tendent la main.*
- *de stimuler la créativité des élèves : créer un banc de l'amitié c'est aussi intégrer pleinement les élèves dans un processus créatif afin de redonner une seconde vie à ces bancs abîmés, induisant, de ce fait, une démarche éco responsable,*
- *de fédérer la communauté scolaire autour d'un projet simple : les différents croquis préparatoires du projet seront soumis à un scrutin de vote proposé à tous les élèves et les parents de l'école.*
- *pour chaque élève de développer un sentiment d'appartenance à l'école à travers un projet valorisant notre école et notre cour de récréation.*



- Le 2^{ème} projet : aménagement de jardin sensoriel n'a pas commencé à ce jour.
- Depuis la rentrée, dans la cadre des « parcours culturels » de nombreuses sorties ont été organisées, notamment au FRAC, auxquelles s'ajoutent des sorties au cinéma le RIO dans le cadre de l'éducation à l'image. Ces sorties se font avec la classe de CP/CE1 et ont pour but plus transversal d'offrir une culture commune à l'ensemble de ces élèves.
- 1 créneau d'EPS adapté, le projet CREATIO et les temps consacrés à « questionner le monde » (en décloisonnement avec la classe de regroupement) continuent comme décrit dans le PV de décembre.

3

➤ **Dispositif ULIS C** (enseignante : Mme Gadalu) :

- Le travail en classes jumelées dans la lignée du projet cardie “ projets transdisciplinaires au service de l'école inclusive” (objectif: partage d'expériences scolaires, éducatives, culturelles en vue de favoriser l'émergence d'une culture commune pour une classe d'âge) est beaucoup mis en avant notamment pour travailler sur les besoins éducatifs particuliers partagés bien au-delà de la question du handicap.

- Avec la même idée de partage d'une culture commune que pour les dispositifs ULIS B et D ; les parcours culturels sont l'occasion de sorties riches, ainsi que les projections au cinéma le Rio.
- Le potager avec l'arrivée du printemps va être de nouveau investi.
- La programmation informatique reste d'actualité pour cette fin d'année. Pour rappel, travail sur le raisonnement déconnecté et connecté favorisant la planification et la compréhension de l'essai/erreur au service de la réussite

➤ **Dispositif ULIS D** : (Enseignants : Jérémy Duret et Emilie Jamet)

Pour rappel

Le dispositif Ulis D, initialement situé dans la cour A (cour élémentaire) a été relocalisé dans la cour B (cours des moyens) juste à côté de la classe de regroupement afin de :

- *Favoriser le sentiment d'appartenir à un seul et même groupe celui des CM1/CM2*
- *Favoriser les échanges, les décloisonnements et des temps de co-enseignements entre la classe de regroupement et le dispositif ULIS. Actuellement, ces partages se font pour les disciplines suivantes : EPS, Musique, Histoire, Géographie, Sciences, Lecture compréhension.*

Dans l'objectif explicite de créer un sentiment de groupe (classe de regroupement /dispositif ULIS) une sortie au musée Roger Quillot a été organisée le jour de la rentrée. S'en sont suivies d'autres sorties notamment dans le cadre du parcours culturel (Des mots aux sons (poésies mises en musiques contemporaines), salle le Lieu-Dit, rue Fontgiève à Clermont-Ferrand, Orchestre National d'Auvergne, Salon de l'hôtel de Ville de Clermont-Ferrand, Hip-Hop 4 kidz, Coopérative de mai

4

Projets mis en place depuis le dernier conseil d'école

- Enregistrement d'un livre audio sur l'histoire “Pêcheur de couleurs” de Michel Piquemal et Eric Battut
- Participation aux journées nationales de l'architecture à l'école : visite guidée du quartier et réalisation d'une maquette pour imaginer la “ville de demain” (17 et 24/03/23)
- Participation à un “escape game” proposé par l'USEP “tous pareils, tous différents” : travail d'équipe sous forme de défis mêlant EMC, résolution de problèmes mathématiques, numérique... (du 3/04 au 12/05)
- Visite d'une exposition de l'artiste Michel Brugerolles et participation à un atelier gravure (27/04/23)
- Travail en partenariat avec le Sessad Victor Duruy sur la dynamique collective du groupe élargi des CM1-CM2 (pour la période 5)

➤ **Quelques événements supplémentaires** :

Des Olympiades (rencontre sportive) auront lieu au mois de juin :

- Cycle 2 : 15 juin
- Cycle 3 : 13 juin

Un cross sera organisé à l'école le jeudi 11 mai. Il sera ouvert à l'ensemble des élèves. Certains élèves pourront avoir besoin d'une goélette. Pour ce point , il nous faudra voir cette possibilité avec l'APEHMD.

La photo de classe aura lieu le mardi 25 avril.

Tout le monde est invité au spectacle des élèves du dispositif ULIS A qui se déroulera le jeudi 22 juin en soirée dans la salle Boris Vian de la Maison de la Culture.

Voyage de fin d'année scolaire :

- Classes de CP/CE1 ; CE1/CE2 et les dispositifs ULIS B et C feront une sortie scolaire au parc animalier d'Ardes Sur Couze. Une petite participation financière sera demandée.
Actuellement, nous en sommes à l'étape des devis, le budget transport, compte tenu de l'inflation ayant beaucoup augmenté.
- Classes cycle 3 et dispositif ULIS D : une journée sera proposée. Plusieurs idées ont été proposées, la randonnée ou une journée nature à la Bourboule avec parcours d'orientation sont à l'étude. Une contribution aux familles sera également demandée.

➤ **Un point de questionnement sur la piscine :**

5

La participation à la sortie piscine de Flaminat pour les élèves des dispositifs ULIS B et C pose question. En effet, nous avons identifié 2 points à travailler d'urgence avec les maîtres-nageurs :

- la non prise en compte des groupes non-nageurs (sous la seule responsabilité de l'enseignant du dispositif ULIS, le maître-nageur travaillant avec le groupe de nageurs).
- l'accessibilité pour la mise à l'eau qui est complexe (pas de pente douce ou de système permettant la mise à l'eau des élèves n'ayant pas la motricité ou la tonicité nécessaire pour aider l'adulte lors de la mise à l'eau ou de la sortie).

A ce jour, il nous est difficile d'envisager cette sortie dans de bonnes conditions d'apprentissage et de sécurité. Il est donc question de revoir l'organisation pour faire des demi-groupes ou d'annuler cette sortie cette année afin de l'envisager l'année prochaine dans de meilleures conditions après avoir travaillé avec les différents acteurs.

4) Présentation rapide de la mise en place des projets « Notre école faisons là ensemble »

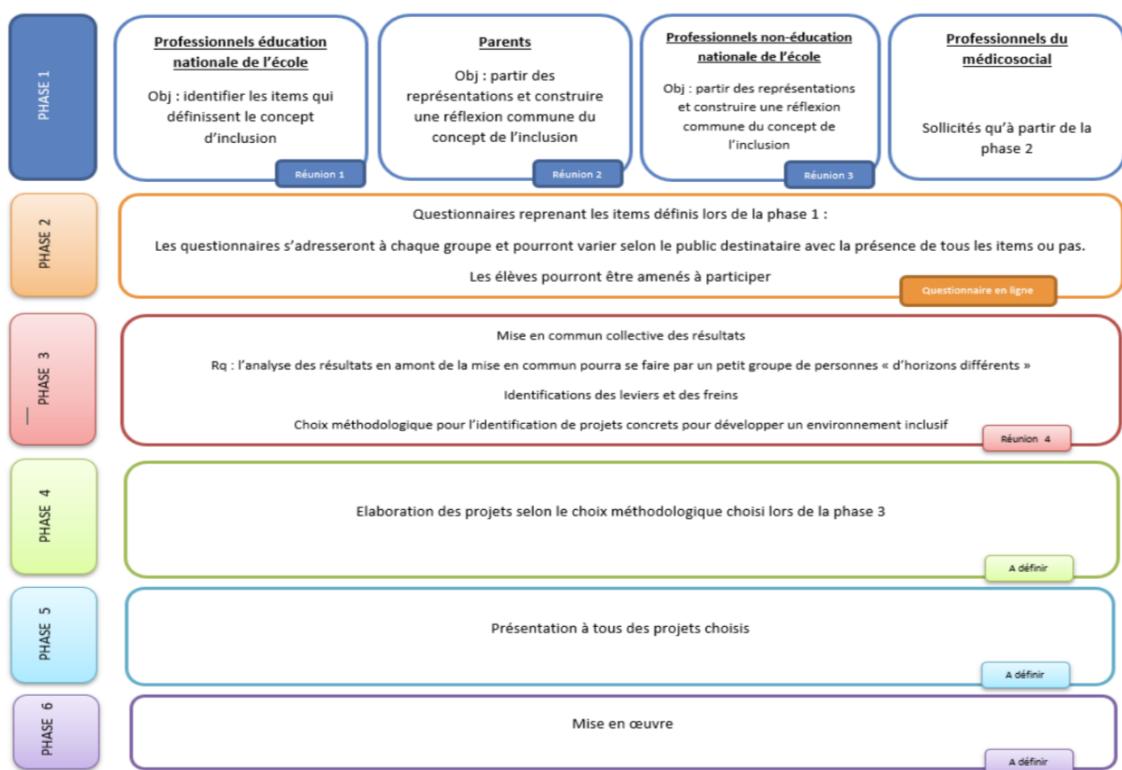
La démarche pour « faire notre école ensemble » s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Il s'agit de permettre à la communauté éducative de s'emparer des

questions propres à l'école avec pour périmètre des discussions le niveau local. 3 axes sont à privilégier : le bien être, l'exigence par la réussite de tous et la réduction des inégalités.

2 projets « notre école faisons là ensemble » vont être proposés :

- Un sur l'école chanteranne (avec pour souhait que ce dernier s'étende au-delà de l'ESHM) dont les objectifs sont :
 - ✓ Identifier collectivement les items définissant une école inclusive
 - ✓ Développer une culture commune
 - ✓ Développer des projets inclusifs concrets au service de TOUS les élèves.

Avec la méthodologie suivante :



6

C'est un projet qui va s'étendre sur les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

A ce stade, la prochaine réunion de concertation initiale à définir est celle avec les parents.

- Un projet inter établissements (eshm chanteranne, école Victor Hugo et collège de Lempdes) sur le parcours de scolarisation de l'élèves en situation de polyhandicap.

Un 1^{er} temps de concertation entre les professionnels de l'éducation nationale aura lieu début avril et aura pour thématiques :

- ✓ pédagogie

- ✓ liens avec les parents
- ✓ liens avec tous les partenaires (Mairie, CD et médicosociaux)

C'est un projet qui va s'étendre sur les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 et qui aura un déroulé assez similaire au projet sur l'école inclusive.

5) Visibilité des représentants des parents d'élèves et compréhension de leur rôle auprès des autres parents (propositions de pistes de réflexions) :

Les représentants des parents ont le souhait d'être plus visibles auprès des autres parents de l'ESHM mais aussi des autres parents de l'école. Plus visibles, notamment dans leur rôle qui est souvent un peu incompris par les autres parents. En effet, lors du conseil d'école du 30 juin 2022, a été évoqué l'importance de donner une place plus visible aux représentants des parents afin que ces derniers puissent jouer pleinement leur rôle auprès des autres parents et plus globalement auprès de la communauté éducative. Depuis, les représentants des parents se sont structurés afin de mieux communiquer entre eux et communiquer systématiquement en amont et en aval du conseil d'école avec les autres parents.

D'autre part, afin de se rendre plus visible, un flyer avec les visages des représentants des parents a été distribué dans les cahiers jaunes, par mail et via le site de l'école : [Qui sont les représentants des parents d'élèves ? – ESHM \(ac-clermont.fr\)](http://Qui sont les représentants des parents d'élèves ? – ESHM (ac-clermont.fr))

7

D'autres idées ont été proposées :

- Création et diffusion d'un podcast explicatif du rôle de représentant des parents avec le témoignage des parents élus.
- Participation à l'accueil des nouvelles familles par exemple sur une visite
- Partage d'informations pouvant être utiles aux parents

6) Présentation rapide du projet "respire à la récré":

Une première rencontre avec pour objectif de présenter globalement le projet a eu lieu le jeudi 9 mars sur le temps de midi et deux. L'ensemble des responsables au niveau de la Mairie, ainsi que les chargés de projet ont présenté les grandes lignes du projet. L'école élémentaire, maternelle, l'eshm ainsi que les membres de l'équipe d'animation et la cheffe technique étaient présents.

De cette première concertation ressort les grandes lignes suivantes :

- But : végétaliser les cours pour privilégier le bien-être en remettant un peu de nature dans des écoles urbaines, fortement bétonnées pour abaisser la température des cours de récréation.

- Le projet part d'une page blanche et sera le produit de plusieurs concertations de l'ensemble des acteurs de l'école (parents, élèves, professionnels) en étant guidés par les différents professionnels porteurs du projet.
- Le projet se déroulera sur les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.
- Le budget alloué aux écoles pour développer ce projet est de 200 000 €. Dans ce projet, l'école Chanteranne (élémentaire, maternelle, ESHM) est considérée comme une seule entité

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document présenté au cours de cette réunion sur le site de l'école en allant sur le lien suivant :

[Projet respire à la récré ! – ESHM \(ac-clermont.fr\)](http://Projet respire à la récré ! – ESHM (ac-clermont.fr))

7) Crédit d'une association d'école. (Point soumis à un vote).

En amont du conseil d'école s'est déroulée l'assemblée constitutive de l'association coopérative de l'école Chanteranne.

Pour rappel, cette association a pour objectifs :

8

Objectif 1: La gestion de la coopérative scolaire de l'ESHM Chanteranne (École Spécialisée Handicap Moteur et dys).

Pour rappel, une coopérative scolaire sert avant tout à améliorer le quotidien de l'école. Récolter de l'argent permet aux classes de réaliser des projets éducatifs en lien avec les programmes scolaires.

Objectif 2: La coopération de l'ensemble de la communauté éducative en favorisant les échanges entre les parents et les personnels de l'école via l'échange d'idées, la co-construction et la coanimation de projets, manifestations aboutissants à un sentiment d'appartenance plus important et à la mise en place d'un environnement bienveillant.

Objectif 3: Porter une dynamique commune, évitant ainsi de la faire reposer uniquement sur les parents ou l'équipe éducative.

ATTENTION ☛ : l'association coopérative de l'école de Chanteranne ne remplace pas l'APEHMD. En effet, l'APEHMD a des missions départementales (siège en Commission des Droits à l'Autonomie de la MDPH du Puy-de Dôme, membre du Collectif Départemental pour l'Inclusion des Personnes en

Situation de Handicap , travail avec l'Inspection et le Rectorat,...) et représente tous les parents dont les enfants sont en situation de handicap moteur, dys et polyhandicap sur le département. Son rôle départemental ne permettant pas la gestion de la coopérative scolaire, la création d'une association plus locale s'imposait. L'APEHMD et l'Association coopérative de l'école Chanteranne resteront complémentaires et associées dans de nombreux projets.

Au cours de l'assemblée constitutive ont été votés et validés :

- Les statuts : <https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0631603a/2023/02/21/statuts-de-lassociation-cooperative-de-lecole-chanteranne/>
- L'élection des administrateurs et les membres du bureau <https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0631603a/2023/03/02/administrateurs-de-lassociation-cooperative-de-lecole-de-chanteranne/>
- L'adresse mail de l'association : a.cooperative.ec@gmail.com
- Le montant de la cotisation pour les adhérents : 5€

8) Question diverse :

9

Les parents regrettent de ne pas savoir à l'avance qu'une vente de gâteaux se déroule à l'école à 16 h, renforçant un sentiment d'être mis à l'écart.

Afin que ce sentiment légitime ne soit plus, un travail avec l'élémentaire qui est à l'origine de l'initiative, va être entamé afin d'avoir un planning prévisionnel afin que les parents puissent participer également à la confection de gâteaux et que les enfants puissent avoir un peu d'argent pour acheter une part de gâteau. Les enfants partant à 16 h en taxi, il faudra penser à une solution alternative.

Président du conseil d'école et secrétaire de séance : Grégory Gadalou

